

10 février 2014

Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 29 octobre 2013: «Pour plus de places de stationnement vélo autour de la gare de Cornavin».

Rapport de M. Morten Gisselbaek.

La pétition P-313 a été renvoyée à la commission des pétitions lors de la séance plénière du Conseil municipal du 29 octobre 2013. La commission a étudié l'objet lors de sa séance du 9 décembre 2013, sous la présidence de M^{me} Sophie Courvoisier. Le procès-verbal était tenu par M^{me} Tamara Saggini.

Texte de la pétition

(Voir annexe.)

Séance du 9 décembre 2013

Audition de M^{me} Lisa Mazzone et de M. Martin Gonzenbach, membres de Pro Vélo

M^{me} Mazzone présente la pétition qui a été signée par 1300 cyclistes, demandant davantage de places pour vélos autour de la gare de Cornavin.

La pétition a enthousiasmé de nombreuses personnes et fait l'écho de doléances qu'ils entendaient régulièrement. L'offre de stationnement pour vélos est en baisse. Dans le cadre des travaux, certains modules de parking ont été déplacés ou enlevés.

C'en est devenu gênant et les vélos encombrant d'autres espaces qui ne leur sont pas destinés.

Le plan OPair a une fiche qui vise à faire la promotion du vélo et, dans le cadre de la promotion de la mobilité douce, il y a une autre fiche qui explique les avantages des vélos.

Ce moyen de transport est avantageux et se combine bien avec d'autres moyens comme le train et le bus.

M. Gonzenbach montre des photos prises le jour même de l'audition qui illustrent leur propos. Devant la place Cornavin, les cyclistes attachent leurs vélos autour des potelets qui peuvent se soulever.

Du côté de Montbrillant, les vélos se posent sous l'avant-toit et contre les barrières. Devant la vélo-station qui est pleine, il y a également des vélos n'importe où.

Dans le passage vers les cinémas Rialto, il y a une série de supports à vélos, mais le passage est insalubre et n'inspire pas confiance.

Devant la gare, vers l'arrêt de tram, les vélos doivent se parquer également à côté des supports mis en place.

En bref, d'une part il n'y a pas assez d'endroits, d'autre part, les endroits installés n'inspirent pas toujours confiance et sont peu sûrs.

M^{me} Mazzone ajoute que la vélo-station payante (1 franc par jour, 15 francs par mois, 150 francs par an) est également avantageuse. Son taux de remplissage est plus haut que les 338 places disponibles et elle arrive donc à saturation.

Interlaken dispose de la même quantité de places, alors qu'il y a bien moins d'habitants.

Les pétitionnaires demandent de doubler le nombre de places aux abords de la gare, qu'il y ait une meilleure gestion des vélos épars, et la construction d'une deuxième vélo-station avec plusieurs centaines de places.

Réponses des auditionnés aux questions des commissaires

Ils expliquent que la Ville de Genève constate une diminution de 35% des vols de vélos avec une attache sécurisée (c'est-à-dire attacher la roue avant et le cadre).

A la vélo-station, il y a des caméras. Un seul cas y a été répertorié depuis un an et demi.

Ils confirment que, lorsqu'il y a des structures comme les PédalParc (il faut compter 45 cm par vélo), permettant de déposer les vélos de manière sécurisée, on peut également disposer plus de vélos, y compris sur deux niveaux.

Dans la vélo-station, il y a en effet des places en hauteur.

En mars, la vélo-station avait 110% d'occupation sur les 338 places. Il y a également des vélos dedans qui sont hors place, ainsi que des places de courtoisies, dessinées sur le sol.

Ils citent ensuite la célèbre vélo-station de Bâle, dont il est internationalement question. Il y a également Soleure ou Berne. Ils sont intégrés dans le flux naturel des piétons.

Et qu'ils espèrent que l'augmentation des places fera croître la demande, ce serait le but.

Ils expliquent que, pour éviter la question des épaves, ils avaient milité pour maintenir la vignette, qui facilite la reconnaissance des vélos abandonnés, mais ils n'ont pas réussi. Ils espèrent promouvoir un autre système avec un code. L'idéal serait, à leur avis, de créer une base de données nationale unique.

A la question de l'emplacement des nouvelles places demandées, ils expliquent que les PédalParcs peuvent être déplacés. La réfection de la gare avec la place Montbrillant peut permettre de planifier des espaces pour cela.

Le parking sous-terrain sous la place Cornavin est géré par la Ville. Sur une place voiture on peut mettre 20 vélos. On pourrait réattribuer l'espace, ce qui serait peu onéreux. Aucune place de vélos n'est prévue dans la gare.

Ils confirment que les utilisateurs parquent très généralement leur vélo le plus proche possible de l'endroit où ils vont. Installer une vélo-station à 500 m ne changera pas le problème.

Les alentours de la gare étant sur le domaine de la Ville, c'est de sa responsabilité de trouver une solution.

Ils répondent qu'il est possible d'envisager d'abord des installations temporaires et ensuite des installations plus grandes lors de la rénovation de la gare, mais qu'il ne faudrait pas attendre jusqu'à la fin de la rénovation de la gare pour entreprendre quelque chose.

Pro Vélo Genève est invité cinq fois par an à la réunion des usagers, mais ils n'ont pas eu l'impression que leurs doléances ont eu un impact. Ils ont fait une conférence de presse et M. Pagani allait dans leur sens.

Ouverture de la discussion.

Un commissaire du Parti démocrate-chrétien soulève les préoccupations des possibilités réelles. Il propose l'audition de M. Pagani.

Un commissaire d'Ensemble à gauche explique que, dans le cadre des travaux futurs de l'arrière de la place Montbrillant, est prévu un hôtel avec une entrée et une vélo-station. Cela pourrait sans doute se faire dans les cinq ans si la décision est prise de faire l'agrandissement de la gare en souterrain. Il soutiendra la pétition mais note que la situation des parkings autour de la gare et de leur accès sont un gros problème en général.

Un commissaire socialiste soutient sans réserve la pétition. Il y a urgence. Entendre M. Pagani pour dire des choses que tout le monde connaît déjà est inutile.

Le renvoi direct est proposé.

Un commissaire du Mouvement citoyens genevois déclare que le Mouvement citoyens genevois votera le renvoi au Conseil administratif.

Un commissaire du Parti libéral-radical estime qu'il ne faut pas dire que le Conseil administratif ne tient pas compte des décisions du Conseil municipal. En réalité, il a le pouvoir de faire un projet de délibération qui serait voté par le Conseil municipal. Elle serait pour l'audition de M. Pagani le plus rapidement possible.

Un commissaire de l'Union démocratique du centre souhaite également entendre M. Pagani sur ce sujet.

Votes

L'audition de M. Pagani est refusée par 6 non (2 EàG, 1 Ve, 2 S, 1 MCG) contre 3 oui (1 DC, 1 LR, 1 UDC) et 2 abstentions (LR).

Le renvoi de la pétition au Conseil administratif est accepté par 10 oui (2 EàG, 1 Ve, 2 S, 1 DC, 2 LR, 1 UDC, 1 MCG) et 1 abstention (LR).

Annexes: – Pétition et lettre de Pro Vélo

- 6 photos prises autour de la gare Cornavin par M. Gonzenbach le 9 décembre 2013

Pétition
Aux autorités municipales de la Ville de Genève

**Pour plus de places de stationnement vélo
autour de la gare Cornavin**

Alors qu'une augmentation de 30% des cyclistes a été constatée entre 2009 et 2011, le nombre de places de stationnement vélo sécurisées (munies d'un arceau ou d'un module pour attacher son vélo) et en libre accès, autour de la gare Cornavin a drastiquement diminué depuis la rénovation de la gare. Parallèlement, la vélostation, qui propose 338 places couvertes et surveillées depuis janvier 2012, atteint un taux de remplissage de plus de 110%.

Afin de répondre à la demande croissante des usagers et d'encourager encore l'utilisation du vélo comme moyen de déplacement à part entière, idéal en combinaison avec les transports publics, bon pour la santé et qui répond aux exigences en matière d'amélioration de la qualité de l'air, les soussigné-e-s demandent:

- Au minimum un doublement du nombre de places de stationnement vélo sécurisées en libre accès aux abords de la gare, tant du côté lac que du côté Jura ;
- Une meilleure gestion des vélos épaves afin de libérer des places de stationnement vélo ;
- La construction rapide d'une deuxième vélostation de plusieurs centaines de places ;

NOM	PRENOM	ADRESSE ET ADRESSE E-MAIL (Facultative)	SIGNATURE	Je désire être tenu-e informé-e

A retourner à : PRO VELO Genève, Bd Carl-Vogt 7, 1205 Genève
Délai : 20 septembre 2013



Ville de Genève Service des affaires municipales
22 OCT 2013
Abscrites:
Copies:

Ville de Genève
A l'attention du Conseil municipal

Genève, le 22 octobre 2013

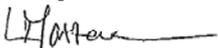
Concerne : Pétition pour davantage de places de stationnement vélo autour de la gare Cornavin

Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,

Nous vous prions de trouver ci-joint notre pétition pour davantage de places de stationnement vélo autour de la gare Cornavin, munie de ses 1'368 signatures.

Nous restons à votre entière disposition pour discuter de cet objet de vive voix.

En espérant que les revendications exprimées par les nombreux signataires de cette pétition permettront une amélioration rapide de la situation, nous vous prions de recevoir, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, nos salutations distinguées,


Pour PRO VELO Genève,
Lisa Mazzone, Coordinatrice.



La vélostation ouverte en 2012 est déjà saturée.



Près de l'entrée de la gare, place Montbrillant.



Place Montbrillant, devant les arcades vides.



La demande de place de stationnement vélo excède largement l'offre.



Place Cornavin, les cyclistes parquent comme ils peuvent.



Passage des cinémas Rialto.